Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 95 (1967-1968)

Heft: 7-8

Rubrik: Pages jurassiennes

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Kâkyë Dezan'në d'Izërâblhô, sô'ô Ardzènd (suite)

Kan nhô kyite, i ardzènd nhô fé sërvichô.

Quand il nous quitte, l'argent nous rend service.

Fô jamyë dëre: y'é 'na brâva fènha, dè bon vïngn, è d'ardzènd öü artzon.

Il ne faut jamais dire : j'ai une jolie femme, du bon vin et de l'argent dans le bahut.

A chë kyë prôcèdon, i fô trë bôrsëtë: y'ôna d'ardzènd, y'ôna d'améy è y'âtra dè pachînçlh.

A ceux qui font des procès, il faut trois porte-monnaie : l'un pour l'argent, l'un d'amis et l'autre de patience.

E krapënèöü son mâadô dè vyêrre ô vëzingn manëyë tîmingn d'ardzènd.

Les avaricieux sont malades de voir le voisin manier un peu d'argent.

I bîze lh'èntre pâ p'ê mèyzon dèy z'avokath : I ardzènd èn'ètôpe tôtë è bouîre.

Le vent n'entre pas dans les maisons des avocats : l'argent en bouche tous les trous.

En-pyë sè fé i ardzènd, è i ardzènd fé a ghyêrra.

En paix se fait l'argent, et l'argent fait la guerre.

I ardzènd fé a ghyêrra : Chë ky'ô djon èn-d'an pâ vouérô.

L'argent fait la guerre : ceux qui le disent n'en ont guère.

Fômîre, roun'ma, amour, ardzènd, pon pâ sè catchë grantingn.

Fumée, toux, amour, argent, ne peuvent pas se cacher longtemps.

Cëth kyë prènd 'na vîlh fènha, Lh'ân'me-myë ô ardzènd hy'â marrèyna.

Celui qui prend une vieille épouse, aime mieux l'argent que la dame.

Djan d'â Gouêta.



Pages jurassiennes

Le « Réton di Cios-di-Doubs » à Saint-Ursanne

L'Amicale des patoisants L'Echo du Clos-du-Doubs, très connue dans nos régions jurassiennes, a repris, pour ses concerts annuels, la pièce patoise, en trois actes, Lai Grie (l'ennui, la nostalgie ou, si vous préférez, le mal du pays), de Joseph Badet (Djôsèt Barotchèt).

Comme en première audition, les représentations ont attiré de nombreux patoisants et sympathisants. La pièce ne paraît pas avoir vieilli, ce qui est un compliment pour l'auteur, une satisfaction pour les interprètes et un contentement pour les auditeurs.

Ajoutons que la représentation encadrée de chants de Paul Montavon et Ernest Beuchat, que dirige habilement M. Charles Ossola, a été également reprise à Porrentruy et à Boncourt avec un succès renouvelé.

Le Chœur mixte des Patoisants vâdais inaugure ses costumes

A Delémont, le samedi 17 février, l'Amicale des patoisants vâdais a voulu rappeler sa fondation, en 1957, puis la naissance de sa chorale, en 1958, et marquer ses deux lustres d'activité par une soirée chantante servant de cadre à l'inau-

guration des costumes de ses chanteurs et chanteuses. Après avoir salué les invités et l'auditoire sympathique, M. J. Steulet brossa un tableau de la vie de l'amicale et de l'activité de sa chorale, relevant en particulier le rôle de cette dernière pour la diffusion et le maintien de notre patois, soit par ses chants, soit par ses représentations théâtrales.

Puis le Chœur mixte, dans ses costumes seyants et plaisants, de fort bon goût, apparut sur scène aux applaudissements des spectateurs. Son chef, M. Julien Marquis, toujours souriant et dévoué, avait préparé un choix éclectique de chansons patoises de nos auteurs jurassiens. Est-il besoin de dire que chaque production fut accueillie avec plaisir par une salle enthousiaste et satisfaite? Une mention spéciale pour les solistes, Mmes Comte, M.-L. Joliat et M. G. Comte.

Dans l'ensemble, les costumes ont recueilli l'approbation générale. Les dames portent un ravissant bonnet de soie, crème et rose, un peu genre « diairi montbéliardais », mais sans attache, bordé de fine dentelle, un corsage vert foncé, garni d'un large fichu à franges, une jupe plissée d'un rouge bordeaux, que recouvre un tablier de soie à fleurs, des bas blancs et souliers noirs. Les hommes se contentent d'un chapeau noir, un peu plat, à larges bords, d'une chemise blanche avec cravate noire, très grande, genre lavallière, de gilet bleu ciel ou jaune clair, sans manches.

Au programme figurait aussi une comédie brève, mais désopilante à souhait, de M. Alvin Montavon (un méritant patoisant de la première heure; merci, M. Montavon!), rondement envoyée par un trio d'acteurs chevronnés.

A l'issue du concert, plusieurs personnes dirent leurs encouragements et leurs mercis aux patoisants. On entendit successivement les abbés Guenat, aumônier des patoisants, et Monnin, doyen de Delé-

mont, M. Jobé, représentant de la Municipalité, M. Messerli, président de la société sœur de Moutier. Compliments et merci à tous!

L'Aidjolat.

P.-S. On a beaucoup regretté que les costumes n'aient pas été « présentés et commentés » à une assemblée d'amis curieux de savoir le pourquoi d'un choix, la signification de telle pièce vestimentaire, etc. Et l'assemblée était là, qui attendait... Dommage!

Activité des groupes folkloriques et des patoisants

Le Groupe folklorique de Delémont a obtenu un très gros succès lors de sa soirée annuelle du 28 janvier, tant par ses productions vocales que par ses danses, provoquant les acclamations nourries et prolongées d'une salle comble à souhait.

MM. Roger Châtelain et André Citherlet, directeur et sous-directeur de l'ensemble, nous ont présenté un programme
varié de chansons populaires, de chœurs
classiques et modernes, tantôt avec solo
— bravo! Mme Allemann — tantôt avec
duo, d'une remarquable interprétation,
révélant la sûreté et la valeur des voix,
en nette progression. Certaines productions durent être redonnées. Nous avons
particulièrement apprécié l'œuvre de Roger Châtelain Pour le pain de demain,
pour chœur et solo, celui-ci magistralement donné par M. Willy Béguelin.

Que dire des danses? Accompagnées par un trio de musiciens chevronnés, celles des enfants, présentées par l'infatigable présidente, Mme Jeanne Piegay, comme celles des adultes conduites par Mme Yvonne Morf eurent un succès mérité. Certaines furent redemandées.

Au cours de la soirée se déroula la cérémonie de l'inauguration du premier fanion du groupe, œuvre de l'artiste delémontain Francis Rais. Ce nouvel emblème est une réussite totale. Il avait pour marraines Mlle Elisabeth Stähli et la société sœur Les Vieilles Chansons de Porrentruy. C'est avec une joie indicible que nous avons revu cette sympathique société dans ses costumes diversifiés. C'est aussi avec une réelle émotion que nous avons apprécié ses charmantes productions, comme aussi ses danses ravissantes, telle L'Escarpolette, qui fut réclamée. Honneur aux dévoués et talentueux animateurs du groupe, MM. Denis Bédat, président, et Abner Sanglard, directeur.

Emerveillement général, lorsque le fanion fut présenté avec distinction par Mme la présidente devant les deux groupes réunis, tandis que s'échangeaient compliments et cadeaux, et que le chant final La Marche des Drapeaux, de Roger Châtelain, déchaîna l'enthousiasme et dut être repris!...

Ainsi prit fin une soirée des mieux réussies et des plus réconfortantes.

C'était bin bé, qu'en dis-te, m'a v'ni çhoûeçhiaie dains l'aroiye in aimi qu'était v'ni dâs bin loin pou djoûeyi di concert, r'trovaie des coingnéchainces de Dlémont et Poérreintru, èt peus r'pâre l'air di paiyis pou rallaie de l'aivaint!... Pou mai paît, ç'ât dinche aitot : de r'voûere et de roûeyi des tchaintous et des tchaintouses d'Aîdjoûe, èt peus tos les âtres aivô, çoli m'é r'muè le tiûere et les gruattes pou in bon bout de temps. I vôs tire mon tchaipé en dyije de r'mèchiements, en aittendaint einne âtre occâsion de vôs aippiâdgie...

L'Aidjolat.

Sermons

— Monsieur le pasteur, vous faites de bien beaux sermons, mais il faut que je vous dise: pour les sermons, il n'y en a point à ma femme!

Résultats du concours de janvier-février 1968

Vingt-cinq envois justes; douze faux!

Les erreurs le plus fréquemment commises l'ont été à la définition « a sa chambre à air », autrement dit « œuf ». On a mis « teuf », « neuf », « peuf », etc... Autres fautes à « peut supporter une charge » : « dos » et non « dai », « dam », et à « un soufflet peut le faire rougir » : Feu . Quelques « fer ». Une « cime » pour « site ». « C'est pour son point de vue qu'on le recherche » et un « na » au lieu de « ia »...

Voici comment s'établit la liste des douze gagnants après tirage au sort :

Mine Marguerite Bezençon, Lausanne.

M. Constant Dubosson, Troistorrents, Valais.

Mmes Jeanne Gendruz, Cuarny et Elaine Jaquinet, Morges.

Mme Marie-Louise Genton, Lausanne.

M. L. Giron, Curtilles.

M. Gilbert Tenthorey, Prévonloup.

Mme Marguerite Graf, Leysin.

M. Henri Turel, Le Fenalet, sur Bex.

Mme Marie Beaud-Pugin, Neirivue, Fribourg.

Me Henri Regamey, Vevey.

M. Paul Favrat, Prilly.

M. Fornage Benoît, Troistorrents, Valais.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 15 avril 1968, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron SA, rue de la Tour 8, 1004 Lausanne.

Faites-nous des « abonnés » payants. Merci. M. Rms.

Paroles mordantes... et consolatrices

Trois femmes peuvent garder un secret, pourvu qu'il y en ait deux de mortes.

Rien ne pèse tant qu'un secret; Le porter loin est difficile aux dames... Et je sais même sur ce fait Bon nombre d'hommes qui sont femmes!

L'homme est de glace aux vérités; Il est de feu pour les mensonges!